

DECLARATION DES PERFORMANCES

En accord avec Annexe III de la Règlementation (EU) N° 305/2011



PU902-20140508

1. Code d'identification unique du produit type:

PU902

2. Numéro de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, selon l'article 11, paragraphe 4:

PU902, Numéro de lot : voir étiquette du produit

3. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Mastics pour éléments de façade pour application intérieure et extérieure (y compris pour application dans les zones de climat froid) EN 15651-1 F-EXT-INT-CC 25HM

Mastics pour joints de dilatation en sol pour intérieur et extérieur (convient également pour les zones de climat froid) EN 15651-4 PW-EXT-INT-CC 25HM

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Tremco CPG Netherlands B.V
Vlietskade 1032
NL-4241 Arkel

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Non pertinent

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système de niveau 3 pour les essais de type et système de niveau 3 pour la réaction au feu

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Organisme notifié GINGER CEBTP, ZAC Clef Saint-Pierre - 12 Avenue Gay Lussac, F-78990 Elancourt, numéro d'identification 0074, à réalisé les essais de type sous le système de niveau 3 et a rédigé un certificat pour la constance des performances.

Organisme notifié GINGER CEBTP, ZAC Clef Saint-Pierre - 12 Avenue Gay Lussac, F-78990 Elancourt, numéro d'identification 0074, à réalisé les essais de réaction au feu sous le système de niveau 3 et a rédigé les rapports d'essais et de classification.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel un Agrément Technique Européen a été délivré:

Non pertinent

9. Performances déclarées



EN 15651-1 F-EXT-INT-CC 25HM

Conditionnement: Méthode A

Support: Mortier M1

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
RÉACTION AU FEU (EN 13501)	Class E	EN 15651-1: 2012
SUBSTANCES DANGEREUSES : VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE	NPD	EN 15651-1: 2012
ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR		
Resistance au coulage (EN ISO 7390)	≤ 3mm	EN 15651-1: 2012
Perte de volume (EN ISO 10563)	≤ 10%	EN 15651-1: 2012
Propriétés de déformation sous traction (c'est-à-dire allongement) sous traction maintenue après immersion dans l'eau à (23°C) (EN ISO 10590)	NF	EN 15651-1: 2012
Propriétés de déformation sous traction (c'est-à-dire sous traction maintenue) pour les mastics non structuraux utilisés dans les joints des zones de climat froid (-30°C) (EN ISO 8340)	NF	EN 15651-1: 2012
DURABILITE (EN ISO 8340, EN ISO 9047, EN ISO 10590)	Conforme	EN 15651-1: 2012

EN 15651-4 PW-EXT-INT-CC 25HM

Conditionnement: Méthode B

Support: Mortier M1

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
RÉACTION AU FEU (EN 13501)	Class E	EN 15651-4: 2012
SUBSTANCES DANGEREUSES : VOIR LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE	NPD	EN 15651-4: 2012
ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR		
Résistance sous traction maintenue (EN ISO 8340)	NF	EN 15651-4: 2012
Perte de volume (EN ISO 10563)	≤ 10%	EN 15651-4: 2012
Résistance à la déchirure (EN ISO 8340)	NF	EN 15651-4: 2012
Adhésion/cohésion sous traction maintenue après 28 jours d'immersion dans l'eau (EN ISO 10590)	NF	EN 15651-4: 2012
Adhésion/cohésion sous traction maintenue après 28 jours d'immersion dans l'eau salée (EN ISO 10590)	NF	EN 15651-4: 2012
Contrainte de traction sous traction maintenue à -30±2°C pour les zones de climat froids (EN ISO 8340)	NF	EN 15651-4: 2012
DURABILITE (EN ISO 8340, EN ISO 9047, EN ISO 10590)	Conforme	EN 15651-4: 2012

NF = No Failure, pas de rupture conformément à ISO 11600

NPD = No Performance Determined, performance non déterminée

10. Les performances des produits identifiés en points 1 et 2 sont en conformité avec le point 9 de la déclaration de performance.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et en son nom par le fabricant:



Traunreut, 8.05.2014

M. Liptrot, Operations Director

Annexe

Conformément à l'article 6 (5) du règlement (UE) N° 305/2011, une Fiche de Données de Sécurité selon (UE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, est disponible sur le site internet en complément de cette Déclaration de Performances.